

CTSD
du 5 juillet 2022



M. l'IA-Dasen de la Haute-Garonne

Nous souhaitons en premier lieu vous remercier pour la tenue de cette instance. Le dialogue social et la confiance qu'il entraîne tient parfois à des choses simples mais il faut remarquer que la date de ce comité technique a été plutôt concertée et que ce CTSD se tient avant les congés scolaires. Des choses simples qui n'ont pas toujours eu cours dans ce département, il fallait donc le noter.

La préparation de la prochaine rentrée se fait dans l'inquiétude d'une 7^e vague épidémique, synonyme d'un énième protocole sanitaire à venir. Dans ce domaine, espérons que l'expérience des 2 dernières années fasse que les mesures qui seront éventuellement mises en place arrivent à combiner pragmatisme et sécurité.

La prochaine rentrée sera marquée par l'ouverture de 5 EPLE en Haute-Garonne, peu de départements au niveau national peuvent se targuer d'un tel dynamisme démographique. En contrepartie, cela complexifie assurément les prévisions d'effectifs sur notre territoire.

Il semblerait par exemple que des ajustements aient dû être mis en place sur le lycée de **Gragnague** qui compterait finalement plus d'élèves que prévu, mais aussi sur le lycée R. **Naves** où des moyens supplémentaires ont vraisemblablement dû être engagés. Tant mieux pour ces établissements si les élèves sont accueillis dans les meilleures conditions. Néanmoins, sur ce niveau lycée, **Déodat de Séverac** avait présenté une DG avec 9 divisions de 2nde et se voit ramené à 8 divisions pour 288 élèves. Cela fait pile 36 de moyenne et aucune marge pour les élèves arrivant en cours d'année, comme les UPE2A d'ailleurs. S'il reste quelques miettes de moyens après avoir nourri le futur lycée de Gragnague, il faut penser à Déodat de Séverac qui voit sa mixité sociale se restreindre d'année en année. 9 divisions pour 288 élèves, c'est une moyenne de 32 élèves par classe : ce n'est pas non plus outrepassant que de demander cette attention.

Au-delà des besoins de divisions qui vous remontent, il y a aussi l'encadrement apporté aux élèves qui doit bénéficier d'un regard attentif. Nous avons constaté comme vous, M. l'Inspecteur d'Académie, combien l'affectation d'un principal adjoint sur un collège en difficulté pouvait ramener la sérénité nécessaire à chaque acteur d'un établissement. **A Aussonne ou à l'Union**, quand l'encadrement manque, cela se voit immédiatement. Ce manque est aussi visible et palpable au collège de **Launaguet** qui vous a fait une demande en ce sens. Ce secteur va voir 3 collèges ouvrir dans les prochaines années (Paleficat, Castelnau d'Estretfonds, 2^e collège à Aucamville). La démographie et le climat scolaire commandent selon nous à un regard particulier sur le collège C. Claudel, comme nous le verrons dans le déroulé de la séance.

Pour terminer, nous souhaitons souligner la surcharge **des effectifs ULIS** dont plusieurs dizaines dans notre département comptent plus de 16 élèves, y compris pour celles accueillies en Rep+. Nous rappelons que la circulaire de 2015 fixe les seuils à 10 élèves dans le 2nd degré. L'UNSA Education demande l'implantation d'un. e deuxième AESH Co quand ce seuil est dépassé. Normalement, le dépassement n'est possible que si les PPS des élèves le permettent. Cela se fait déjà dans certains LP (ex : LP Renée Bonnet à Toulouse), et l'accompagnement de ces élèves est bien mieux assuré.

L'accompagnement des élèves, et les conditions de travail de nos collègues, voilà ce qui nous guide et ce qui nous guidera durant nos échanges, et au-delà.